



COMITE

DIRECTEUR

Réunions du 26, 27 et 30 septembre 2020

(Cette réunion s'est tenue en visio conférence les 26 et 27 Septembre 2020 – Suivie d'une visio spécifique sur le projet CNPJP le 30 Septembre 2020)

- Etaient présents** : Mmes BAJOLLET, NOEL, PAUGAM, TROUBAT, VEROLA, VIGUIE, MM. CANTARELLI, CHEVALIER, DESMULIE, FUENTES, GARRIGUE, GRIGNON, IANNARELLI, LE BOT, MARAUX, POGGI, ROBERT, SCHMITT, STIRMEL, VAISSIERE,
- Etaient excusés** : VIGUIE et GRIGNON – (partiel début de réunion du samedi) – PAUGAM - FUENTES – DESMULIE (dimanche matin)
- Y participaient** : M. GRANDE, Directeur Administratif et Financier
M. PERONNET, Directeur Technique National – M. RODRIGUEZ (samedi matin)

A. OUVERTURE DE SEANCE

- Le Président ouvre la séance par une pensée émue adressée aux personnes récemment disparues dont les décès ont été portés à notre connaissance.
 - o PATRICE COMBES (15) Président du CD15 et ex membre du Comité Directeur FFPJP
 - o THERESE DUC (CD 88 - épouse de l'ex Secrétaire Général de la FFPJP BERNARD DUC)
 - o JEAN COLIN (Vice – Président de la PETANQUE LAMBALLAISE (22 / CR BRETAGNE)
 - o JACQUES LANGENOVE ex président du club des AMIS LES GONES et ex Secrétaire Général du Comité de Paris
 - o La maman de PATRICK GRIGNON.
- PANDEMIE COVID-19 : l'évolution très négative actuelle conforte semble-t-il la décision d'annulation souhaitée par un grand nombre de membres de notre Comité Directeur, Conseil des Régions, et moi-même en présentiel. Nous aurons à décider par après des moyens et conditions de tenue de nos réunions car il est grand temps de nous retrouver autour d'une table.
- Le risque d'annulations d'évènements est malheureusement à nouveau présent et d'actualité ce qui va fort occuper nos débats.
- POUR MEMOIRE :
 - o Le GT Professionnalisation des SHN (DTN – Michel Le Bot – Michel Robert) est à réunir en amont du prochain Comité Directeur de Novembre.
 - o Un GT Labellisation & Marque fédérale est à constituer lors du prochain Comité Directeur (Gérard Chevalier – Lucette Coste – DTN, d'élus en charge des équipes de France, de responsables de la communication, de la SAOS...)

SITUATION DES CLUBS ET LICENCES AU 24 SEPTEMBRE 2020

FFPJP	Total Licences 2019	Total Licences 2020	+/-	%	Nbre Clubs 2019	Nbre Clubs 2020	+/-	Nbre Mutation Ext. 2020	Nbre Mutation Int. 2020
	299755	279960	-19795	-7%	5862	5787	-75	3426	16184

B. APPROBATION DU DERNIER CR DU COMITE DIRECTEUR DE JUILLET 2020 :

En l'absence d'opposition, le CR est adopté à l'unanimité.

C. EVOLUTION DE LA PANDEMIE COVID-19 ET MESURES ADAPTEES :

- Mise du personnel du siège en télétravail : <http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Actualites/Covid-19-Passage-en-zone-d-alerte-maximale-dans-les-Bouches-du-Rhone>

Décision : Le comité Directeur est favorable à la mise en place de télétravail pour certains salarié.e.s. La mise en place sera traitée par le pôle RH.

- Directives Covid-19

Décision : nous reprenons le tableau gouvernemental en y mettant les précisions spécifiques à notre pratique (Jean-Yves Peronnet finalise le plan accepté pour envoi à nos organes déconcentrés et communication sur site internet et page Facebook de la FFPJP.

- Congrès FFPJP et AG de nos organes déconcentrés
 - RAPPEL : comme annoncé au dernier Congrès du Touquet (62) les Comités Régionaux et Départementaux, qui ne l'ont pas encore fait, sont priés d'envoyer impérativement au siège de la fédération leurs PV d'AG incluant CR Financiers et Budgets Prévisionnels.
 - Invitations de nos organes déconcentrés
 - AG du CD58 le samedi 14 novembre 2020 à 15 heures à CLAMECY (excusé pour cause de Comité Directeur à cette date).
 - AG du Comité Régional Bourgogne Franche Comté à Salins les Bains - Samedi 28 novembre 2020 à 09h30 Maison de Salins 6 Rampe Barbarine (Joseph Cantarelli).
 - Directives à nos organes déconcentrés pour la tenue de leurs AG électives.

Décision : nous ajoutons à la note présentée par Xavier Grande les possibilités de vote à distance et vote électronique autorisé par la dernière ordonnance comme annoncé par Denis MASSEGLIA Président du CNOSF : « Sur les interrogations sur la tenue des AG (fédérales ou territoriales) : l'ordonnance qui a été prise pour permettre la tenue d'AG en visioconférence est en vigueur jusqu'au 30 novembre et sans doute au-delà puisque l'ordonnance doit être prolongée. »

Question du CD01 – mail du 14/09/2020 : à la question de modalités de tenue des AG des Clubs de Pétanque Omnisport affiliés à la FFPJP il a été répondu, en concertation avec le CNOSF, que ce sont les statuts du club qui font loi et qui s'appliquent.

- Préparation du Congrès d'Evian
 - La salle du congrès a une capacité de 385 places : le congrès est maintenu avec possibilité de limitation de personnes et utilisation de salles avec écrans. Nous avons accord des autorités locales, Préfet et Maire, avec port du masque obligatoire.
 - Elections au Comité Directeur FFPJP : la date limite de dépôt des candidatures à l'élection du Comité Directeur FFPJP est fixée au 30 Novembre 2020.

- La Commission Electorale est composée de : Daniel BRUAND – Xavier Grande – Kévin Gallier
- Révision de nos Statuts, RI et textes en vue de votes à soumettre au Congrès d'Evian.
 - Statuts : précision sur les discriminations, violences, engagement environnemental et honorabilité.
 - RI : remplacer Ligue par Comité Régional, introduire le Conseil des Régions, et supprimer l'affirmation que le suppléant devienne titulaire après la 3^{ème} absence du titulaire (voir sous CR du Conseil des Régions).
- Congrès suivants (2022 / 2023) : il est décidé que l'organisation des Congrès se fera systématiquement à l'avenir le WE précédant Noël, sauf le Congrès de Belfort antérieurement programmé en janvier 2022 (installations déjà réservées avec impossibilité de changement de date).

D. CR DU CONSEIL DES REGIONS DU 25/09/2020 & QUESTIONS ECRITES

- CR Conseil des Régions

INTERVENTION DE LA DTN

Présentation du cahier des charges d'une école de pétanque.

Présentation du projet « Référentiel de compétences » - Plan de formation du joueur par Patrice Rodriguez.

- Il serait intéressant d'intégrer le livret du joueur dans la formation continue avec recyclage tous les 5 ans.

Présentation faite par Florence TRELLU du Centre d'Entraînement Régional.

Bilan de la professionnalisation par Patrice RODRIGUEZ.

Q - Il est demandé que la Fédération soit plus proche des régions pour les accompagner dans l'embauche de leurs salariés. Les présidents et présidentes de CR ne sont pas formés pour toutes les démarches administratives relatives à la mise en place de leur salarié.

R - favorable par visio et à intensifier, y inclus la production de cahier des charges et documents d'accompagnements nécessaires.

Q - L'ensemble des CTFR devrait également avoir des fiches de postes identiques à toutes les régions

R – favorable et à uniformiser (Patrice Rodriguez)

Q - Suite à la proposition de Xavier GRANDE de programmer une visio concernant ce sujet, l'ensemble des présidents est favorable à cette visio

R – favorable

Quotas des CDF jeunes 2021 par JY Peronnet

Q - P. Marzat demande que le tableau envoyé par la DTN soit plus simple. IL est également étonné que le CD72 n'ait aucune équipe au niveau du département alors que beaucoup d'actions sont réalisées pour les jeunes. Proposition de laisser la possibilité aux présidents des CR de définir la répartition des équipes.

R - favorable en fonction de la répartition cadre établie par la DTN pour validation finale entre les concernés. Il sera de plus tenu compte du critère de participation dans l'année précédente.

FORMATION DES GRAPHIQUEURS/DELEGUES

Q - de la Corse :

- A partir de quel niveau du concours faut-il un graphiqueur /délégué agréé ?
- A partir de quelle date faudra-t-il le mettre en place ?
- Quel sera le coût du graphiqueur pour l'organisateur ?

R – pas de décision immédiate car ce sujet est à approfondir suivant les propositions de William Roux. A revoir au CD de Novembre avec la considération d'indemnisation y incluse celle des délégués.

CONSEIL NATIONAL – Représentation

Q - Il est noté dans l'article 3 du Règlement Intérieur de la FFPJP, que chaque Ligue (à modifier par CR) doit désigner nommément un suppléant à son président pour la durée du mandat. Il sera le seul habilité à siéger à sa place au conseil national en cas d'absence de ce dernier, il deviendrait titulaire après la 3^{ème} absence, consécutive ou non. Les présidents des CR demandent que soit modifié cet article et qu'il soit inscrit que chaque CR doit désigner un titulaire (le président du CR ou la présidente) et un remplaçant. Ce dernier siégerait à chaque absence de son président. Et supprimer qu'il deviendrait titulaire après la 3^{ème} absence.

R – favorable et à soumettre au vote du Congrès d'Evian

CONCOURS SAUVAGES

Q - CR Bretagne qui demande la définition exacte d'un concours sauvage.

R – la réponse est dans le texte de Michel Le Bot annexé au dernier CR de Juillet 2020

Suite à la crise sanitaire, le constat est le même dans toutes les régions. Les concours non-inscrits aux calendriers officiels, (amicaux, vacanciers, événementiels, etc...) se sont multipliés.

Nombre de joueurs de haut niveau sont invités dans ces organisations et associés à des non licenciés. Certains de ces joueurs sont même organisateurs de ces compétitions sans l'autorisation de leur comité départemental.

Les Comités ont la possibilité d'interdire aux licenciés de participer aux concours n'ayant pas eu l'agrément de leurs instances. (Discipline)

R – Joseph Cantarelli a adressé un mail au Président du CNOSE Denis MASSEGLIA le 14/08/2020 pour lui demander quels sont nos moyens d'action contre les 3 000€ autorisés par le Code du Sport qui sont bien trop élevés et nuisibles à nos compétitions fédérales. Sujet qu'il a remis entre les mains de ses juristes du CNOSE.

La question s'est également posée sur la Marseillaise inscrite au calendrier national dans les concours événementiels. Il est constaté que les licences des participants ne sont pas demandées dès le départ de la compétition.

Gestion de la compétition avec un logiciel autre que celui de la fédération, alors que le règlement l'oblige.

Il serait nécessaire que la fédération inscrive cette manifestation en tant que National ou International afin de régler tous ces soucis et éviter les commentaires faisant de la Marseillaise un concours sauvage.

R – Marseillaise & Provençal 13 : une rencontre va avoir lieu courant novembre avec les organisateurs sur les questions ici posées concernant le respect impératif des règlements et cahiers des charges de la fédération c'est-à-dire prise de licence obligatoire dès le début des compétitions (licence temporaire incluse toutes catégories), utilisation du logiciel fédéral etc...La fédération va préciser la réglementation de la licence temporaire sinon elle envisage de la supprimer.

TIR DE PRECISION

À la suite du sondage effectué par la fédération, il en ressort que la majorité des réponses reçues souhaite que le CDF de tir de précision soit organisé en 2021.

Les présidents des CR demandent à la fédération :

- Un règlement unique et obligatoire pour les championnats départementaux, et laisser aux CD le choix des qualifications d'avant championnat départemental (qualifications par club, secteur etc...)

– (1 CR ne souhaite pas laisser le choix des qualifications d'avant championnat aux CDs mais identique à tout le monde).

R – voir par après sous décision CDF de Tir

Q (1) Ajouter au calendrier fédéral la date du championnat départemental

- Q (2) Décaler la date du championnat régional plus tard dans la saison au lieu du lundi de pentecôte, étant donné que le CDF est en décembre

R (1 et 2) ça n'est plus possible en 2021

Décision CDF Tir : le Comité Directeur serait favorable à l'organisation du CDF de Tir de Précision que tous les 2 ans. La Commission du Calendrier a examiné les possibilités de dates du calendrier 2022 dans lequel il s'avère difficile de les positionner pour l'instant. Dans tous les cas il nous faut commencer en 2021 avec les dates déjà programmées. Cette idée de n'organiser le CDF de Tir de Précision que tous les 2 ans sera débattue avec les Présidentes et Présidents de Comités Régionaux lors du prochain Conseil National de Novembre. En cas d'accord sur ce principe nous l'organiserions alors toutes les années impaires.

Suite au sondage effectué et la position du Conseil des Régions le CDF Tir de Précision 2021 se fera avec le déroulement suivant :

- ***L'organisation des qualificatifs aux championnats départementaux est laissée à l'initiative des Comités Départementaux avec comme seules obligations :***
 - ***Qu'ils soient ouverts à tous sans distinction de la classification des joueuses et joueurs***
 - ***Que dans tous les cas il est fait obligation de passer par l'épreuve de tir de précision.***
- ***Les Championnats départementaux et régionaux se font sur le Règlement du Championnat de Tir de Précision de la FIPJP.***

TROPHEE DES PEPITES

CR AURA : déplore que les comités régionaux n'aient pas été consulté avant la mise en place de cette compétition et trouve dommage que ça ne concernera que les jeunes d'un bon niveau puisqu'ils devront passer par une sélection régionale.

Cette compétition est-elle amenée à devenir annuelle ? Si oui à quelle date ?

R - oui annuelle avec la même date et en fonction du budget à passer en Commission de Finances de Novembre 2020

Le CNC jeune étant déjà fin octobre, une nouvelle compétition à la même période pourrait être compliquée.

CR HAUTS DE France : La sélection régionale doit se dérouler ce week-end. En raison des restrictions dues à la Covid, il est possible que cette sélection soit annulée. La date limite d'inscription des équipes est fixée au 06/10/2020. Comment faire pour participer au trophée des pépites s'il est impossible de faire la sélection ?

R – Jean-Yves Peronnet et Anna Maillard contacte de suite Laurent BOURLET.

SITUATION ACTUELLE DU FUTUR CENTRE NATIONAL DE FORMATION :

Q - Les présidents souhaiteraient savoir où en sont les avancées et si le lieu a déjà été défini.

R - Voir le CR de la commission CNPJP par après.

QUESTIONS DIVERSES :

Certains Comités ont demandé le gel de l'augmentation de la licence de 2.00€ en 2021. Demande qui a été déjà refusé par la fédération.

Cependant il est demandé quels sont les arguments de la fédération sur ce refus ?

Que fera la fédération si lors du prochain congrès, les CDs votent contre le budget prévisionnel 2021 qui inclus cette augmentation ?

R - Voir par après au CR de la Commission CNPJP.

Demande du CD32 :

Q - Intégrer les dates des tours départementaux de la coupe de France au calendrier fédéral. Les présidents des CR n'en voient pas l'utilité.

R – *Le Comité Directeur non plus.*

Question de l'Occitanie :

Q - Quelle sera la position de la FFPJP sur les incidents survenus cette année sur la Marseillaise ? Incidents largement relayés par les médias et réseaux sociaux.

R – *L'affaire elle-même a été mise en discipline fédérale. La fédération sera intransigeante sur le respect de ses règlements et cahiers des charges.*

Questions de la Nouvelle Aquitaine :

Q - Demande la gratuité de la mutation pour les Cadets dernières années

R – *Défavorable pour peu de concernés*

Q - Demande que la mutation interne soit payante même après une année sabbatique

R - *Favorable*

Q - Demande que les nationaux mixtes soient aidés au même titre que les nouveaux nationaux féminins.

R – *Il y a 25 mixtes recensés au moment et avis défavorable pour l'instant.*

Q - Possibilité de reformuler l'article 13 du code de discipline qui a permis à l'avocat d'un joueur de faire casser sa sanction par le tribunal administratif. (Aff. Grandet)

R – *Défavorable car la consultation des dossiers est légale.*

Q - Demande à avoir 3 équipes par CDF autre que le TSM.

R - *Que pour 2022 car la répartition est à revoir au bénéfice des régions avec les critères pour les équipes restantes à savoir pour les championnats "pétanque" 3 critères pour répartir les demandes :*

** Le nombre de licenciés du CD dans la catégorie concernée.*

** Le % de participants dans les championnats départementaux par rapport au nombre de licenciés dans la catégorie concernée.*

** Les résultats sportifs lors des CDF de l'année précédente.*

Q - Recyclage BF1 – Initiateur : si une personne ne peut pas se recycler au bout de 5 ans (pour raison santé, professionnel ou autre), est-il possible qu'il puisse passer le recyclage la 6ème année ?

R – *Favorable.*

Demande du Grand Est :

Q - Est-il possible qu'il ne soit plus répondu soit par email, courriers ou appels téléphoniques, aux licenciés qui appellent directement au siège de la fédération, sans passer par leur comité départemental ?

R – *Xavier Grande en fait le rappel en réunion du personnel.*

Questions des Hauts de France :

Q - En raison des restrictions sanitaires selon les régions, comment vont se passer les AG de clubs, comités départementaux et régions ? Certains préfets ont limité à 30 personnes les rassemblements. Comment organiser nos AG électives avec un maximum de 30 personnes ?

R- *voir la note relative à paraître.*

Q - N'y a-t-il pas possibilité de prolongation des mandats actuels pour différer les renouvellements des comités ?

R - *Oui mais la fédération a décidé de maintenir son calendrier électif d'autant que la pandémie Covid-19 dure et perdure avec des prévisions des organismes de santé et gouvernementales allant jusqu'à minimum mi – 2021.*

Q - Dans quelles conditions va se dérouler le congrès Fédéral à Evian ?

R - *Une note va sortir à destination de nos organes déconcentrés.*

Question collective :

Q - Est-ce qu'un Conseil National est prévu en Novembre lors de la prochaine réunion du Comité Directeur ?

R - Oui, le vendredi 13 et Samedi 14 Novembre. Un courrier part dans la semaine à l'attention des Comités Régionaux.

• Questions écrites diverses

- Boulistenaute (mail distribué au CD du 16/09/2020)

« Le site Boulistenaute média entièrement consacré au sport pétanque est en reconstruction. Nous souhaitons savoir s'il est possible d'exploiter et dans quelles conditions votre ou vos bases de données ?

En effet des sites utilisent déjà de telles datas comme :

<https://petanque-live.com/>

<https://www.rankingspetanque.com/>

Nous souhaitons faire les choses dans le plus grand respect des règles relatives aux données personnelles et surtout nous inscrire dans la durée.

Dans le cadre de ce développement nous allons nouer des partenariats avec des Comités afin d'uniformiser les échanges d'informations, nous serions ravis là aussi de pouvoir échanger nos données avec vous. »

Réponse :

- *Nous procédons aux vérifications en interne. La fédération envisage de mettre en demeure, après toutes garanties prises et contact avec la CNIL, les sites utilisant frauduleusement les données personnelles comprises dans nos fichiers. Des poursuites seront engagées contre les personnes donnant les codes d'accès et/ou fournissent des extractions à ces sites comme prévu au code de discipline de la FFPJP.*
- *Un courrier va être envoyé à Boulistenaute engageant la société à se rapprocher de la fédération pour l'établissement éventuel d'une convention spécifique.*
- Quarterback (mail du 16/09/2020) – Date du Trophée L'Equipe

« La ville de BEAUVAIS ne confirmera sa candidature que si l'événement puisse se tenir chez eux du mardi 5 au dimanche 10 octobre 2021. Seule semaine où la salle est disponible. QB nous demande si cette date est disponible ?

R - Voir plus loin sous manifestations télévisées.

- PPF (mail du 19/09/2020 du secrétariat de PPF) – nous avise d'un paiement conditionné suite à la relance de facture à régler à la fédération par PPF.

Décision : Xavier Grande et Francis Garrigue prennent de suite contact avec les responsables de PPF.

- Affaire La Boule du Cap d'Agde (34) / Maryline Gasser : cette affaire est prise en main par la fédération et ses organes déconcentrés concernés suite à l'intervention de la DRJSCS d'Occitanie.
- CD84 – mail du 23/09/2020 relatif à ses problèmes informatiques.

Décision : les nouveaux lecteurs avec nouveau driver arrivent en octobre / novembre, ce qui devrait régler le problème (ID3 avait fait un driver spécifique non adapté)

- CD04 – mail du 22/09/2020 relatif au Communiqué explicatif du maintien de l'augmentation la licence de 2€ et au Règlement Tir de Précision (réponses déjà données

au présent CR)

- CR Bourgogne Franche Comté : mail du 22/09/2020 : gel de l'augmentation de 2€ (idem ci-avant)

E. SITUATION FINANCIERE

Réunion « Pool Finances » du mercredi 23 septembre 2020

Présentation Jean-Marie MARAUX : Présents : Corine VEROLA, Véronique BAJOLLET, Michel LE BOT, JM MARAUX, Xavier GRANDE et Christy MARRACCINI - Excusé : Joseph CANTARELLI

La réunion du pool « finances » en visio-conférence a été programmée en amont du comité directeur de fin de semaine afin de travailler sur le point de sortie des finances 2020 de la fédération en tenant compte du caractère exceptionnel dû à la pandémie qui a entraîné une année pratiquement blanche en championnats et compétitions diverses.

Les divers postes comptables en dépenses et en recettes en intégrant les décisions prises déjà lors des comités directeurs précédents et certaines provisions en prévision du budget 2021 que nous préparerons lors de la réunion de la commission des finances de Novembre prochain. Le point de sortie 2020 devrait avoisiner les 100 000 € en tenant compte des provisions possibles et de dépenses non prévues initialement.

- Provisions pour budget 2021 :

Fonds de solidarité : aide aux nationaux 2021 pour les jeunes et les féminins : 42 K€

CNPJP : 70 K€ en complément des 30 K€ déjà mis au budget 2020

IFC : Indemnité de fin de carrière des salariés estimation de 90 K€

Dossiers disciplinaires en cours : 2 dossiers sont en instance pour 20 K€

Perte de licences : Prévisions de 20 000 licences en moins pour 2021 pour 200 K€

Fonds de solidarité 2021 et semaine de la solidarité 2021 : La somme sera provisionnée en fonction des actions prévues par la Commission de Solidarité.

Pour les Compétitions nouvelles en 2021 : Choc des Champions et Trophée des Pépites. Le budget des 2 compétitions sera travaillé par les responsables et débattu lors de la préparation du budget 2021 en novembre.

Don de 20 000 € pour le CNRS de Marseille lors de la finale de la Coupe de France.

Sujets divers traités :

- Achat de matériel pour les éducateurs : le DTN Jean-Yves prend contact avec les intéressés afin que nous puissions en parler lors de notre prochaine Commission des Finances.
- SAOS - FFPJP :
Une commande de nouveaux lecteurs a été validée avec une réception prévue en Octobre-Novembre prochain. La FFPJP avancera à la SAOS la somme de 100 000 € que la SAOS remboursera au fur et à mesure des ventes. La SAOS a soldé à la FFPJP la précédente avance.
Capital de la SAOS : il a été évoqué l'augmentation des actions de la FFPJP afin de rester majoritaire (+ de 50 % du capital). Une réunion sera programmée avec le Conseil d'Administration de la SAOS
- Porteurs d'affaires : cette question générale des porteurs d'affaires devient un sujet que la fédération doit étudier et régler.
- Réunion CNOSF à Paris : Le trésorier participera mardi 29 septembre à une réunion sur le lancement du nouveau Programme d'Accompagnement à l'accès aux Financements Européens (PAFE), dispositif du CNOSF qui pourra nous venir en aide afin d'obtenir des fonds européens.

Présentation Corine VEROLA

Préparation Budget 2021 :

- Préparation de la maquette pour le budget 2021 qui sera envoyé aux divers responsables de commission ou de groupe de travail, le document devra être retourné impérativement avant le dimanche 1 novembre 2020 afin que la Commission des finances puisse préparer au mieux le budget 2021 lors de la réunion prévue le jeudi 12 novembre à 14 h.
- Dossier de la mise en place d'une plateforme numérique : la commission informatique doit nous évaluer le coût du projet afin de prévoir un budget qui pourra éventuellement programmer sur les 4 ans du prochain mandat (charges à répartir sur plusieurs exercices).
- Demande d'augmentation des indemnités pour les animateurs lors des manifestations (Championnats FFPJP et Pétanque Tour)

De manière plus générale, nous allons créer une grille tarifaire avec l'ensemble des prestations tarifées et tous les seuils définis pour le mandat 2021/2024

- Etude pour achat des ordinateurs ou locations/maintenance : Une étude sera réalisée pour comparer le renouvellement du parc ou location et maintenance par une société afin de connaître le coût pour le prochain mandat. La mission est confiée à la comptable Christy.
- Tribunes – Organisations des CHF (Michel LE BOT) : Etude à relancer auprès des organisateurs afin qu'ils se positionnent sur le sujet de la location du carré d'honneur des championnats de France.
- Augmentation des indemnités kilométriques mandat 2021/2024 :
Le tarif fiscal pour les frais des bénévoles est actuellement à 0.32 cts/km. Notre tarif de 0.30 €/km paraît suffisant vu que sont pris en charge les frais d'autoroute et qu'il est possible de se déplacer avec le train (avec prise en charge de cartes spécifiques), l'avion et la location de voiture.
- La convention avec le photographe devra être retravaillée pour le prochain mandat afin de définir les prestations et leurs coûts pour toutes ses interventions sur nos compétitions et manifestations (FFPJP et Pétanque Tour).
- Cadeaux lors d'événements familiaux pour les élu.e.s et les salarié.e.s : naissance et mariage.
Nous avons pour habitude de participer lors des naissances ou des mariages, il est proposé d'allouer une somme sous la forme d'un bon d'achat.

Le Comité directeur valide un bon cadeau par évènement familial (naissance ou mariage).

De même, à chaque élection au Comité Directeur, il est de coutume de remettre un cadeau aux élus qui ne se représentent pas afin de les remercier de leurs bons services. Il est proposé que le Comité Directeur décide un montant à déterminer en bon cadeau qui pourrait être remis au Congrès électif.

Le Comité directeur valide un bon cadeau par mandat pour les élus qui ne se représentent pas.

De manière plus générale, le comité directeur valide la création d'une grille tarifaire avec l'ensemble des prestations tarifées et tous les seuils définis pour le mandat 2021/2024

- Demande du CD 39 : Dossier géré par Corine la responsable de la Commission des Finances suite à la demande du trésorier qui préférerait ne pas se prononcer sur cette demande provenant d'un comité dans lequel il est impliqué.

La demande d'aide exceptionnelle fait suite à l'année blanche due à la pandémie et le fait que le Comité a acheté le boulodrome de BANS en empruntant un montant de 975 K€ en 2019 avec des remboursements annuels de 58 K€. Le boulodrome devait servir à l'organisation de nombreuses

compétitions 2020 qui ont été annulées. Le manque à gagner 2020 du Comité devrait avoisiner les 33 K€ et des dossiers de demande de subventions ont été transmis aux différentes collectivités (Etat ANS, Conseil Régional BFC et Conseil départemental du Jura). Il est nécessaire d'attendre les montants des aides accordées au comité et de prévoir une éventuelle aide exceptionnelle de la FFPJP qui pourrait être de l'ordre de 5 K€ (montant qui correspond à une mensualité de l'emprunt contracté par le Comité ou à 15 % du manque à gagner dû à la non-exploitation du boulodrome 2020). Le dossier pourra être débattu lors du prochain comité directeur de novembre puisque nous aurons le montant des subventions obtenues par le CD. Le comité directeur valide cette proposition.

F. INTERNATIONAL – CEP (Confédération Européenne de Pétanque)

- Diversité des pratiques : Joseph Cantarelli a pris en charge la Commission Handi de la CEP avec Sjoerd PIETERSE nouveau membre élu au Comité Directeur de la CEP (la prochaine visio de ladite commission est programmée le 13/10/2020).
- Championnat d'Europe Triplettes Vétérans et Seniors Masculins 2021 : Mike PEGG arrive à l'aéroport de Genève le mardi 16 décembre à 13h05 pour la réunion de préparation du CE Triplettes Vétéran et Masculin 2021 à Albertville.
- Mutations internationales : nos textes FFPJP relatifs aux mutations internationales sont en cours d'adaptation (action Michel Le Bot) avec la procédure de transferts entre pays affiliés à la CEP et à la FIPJP. Ces textes mis à jour seront exposés au prochain Conseil National de Novembre. La gestion des mutations en question se fera par le secrétariat administratif.

G. CHOC DES CHAMPIONS & MANIFESTATIONS TELEVISEES

- Choc des Champions - Bilan de l'édition d'Août 2020 : tous les retours sont positifs tant sur le plan sportif que sur l'organisation elle-même. La chaîne L'Equipe est satisfaite des audiences et favorable à la reconduction de la manifestation pour une diffusion entre Avril et Mai 2021 car elle souhaite conserver la diffusion du Trophée L'Equipe si nous donnons l'agrément à QB bien sûr.

- Calendrier des manifestations télévisées 2021

Calendrier de diffusion envisagé avec la chaîne L'EQUIPE :

- Janvier - FINALE PPF : à discuter avec PPF.
- Mars - Finale de la Coupe de France (FFPJP). Nos contacts récents avec le Conseil Départemental de Vendée et le CD85 FFPJP confirment que nous ne l'organiserons pas au VENDESPACE. Nous lançons un appel à candidature.
- Avril / Mai - CHOC DES CHAMPIONS (FFPJP) : à cette période de qualificatifs et nationaux nous pourrions l'organiser en semaine ou soit sur le Week-end du qualificatif JP le 23 et 24 avril ou soit le 7 et 8 mai sur le qualificatif Promotion et Jeunes. Nous enverrons un appel à candidature mais en précisant dans ce cas que la FFPJP reste organisatrice et maître d'œuvre (c'est elle qui finance et demande les subventions).
- Juin - CHF TRIPLETTE (FFPJP)
- Juin - CHF MIXTE (FFPJP)
- Juillet, août et début septembre - MASTERS (QB) : nous fixons nos étapes du Pétanque Tour pour Novembre 2020 (action Gérard Chevalier) avant concertation avec QB.
- Septembre - CE TRIPLETTE ALBERTVILLE (FFPJP) : nous ne retenons que la diffusion du CE Triplette Hommes, raison budget, avec une participation financière à négocier avec l'organisateur.

- Octobre - Trophée L'Equipe (QB) : la date du mardi 5 au dimanche 10 octobre 2021 demandée par QB n'est pas disponible et leur proposons la période du 12 au 17 Octobre 2021. Nous invitons QB à une réunion de révision de la convention spécifique « Trophée L'Equipe » courant octobre qui comprendra notamment la discussion sur leur demande de prorogation de celle-ci d'une année pour cause de la pandémie Covid-19 en 2020, nos conditions de renouvellement de ladite convention y compris le choix de la période la plus adéquate possible au calendrier. (Michel Robert, Michel Le Bot, Joseph Cantarelli et Xavier Grande participeront pour la FFPJP)
- Décembre - TROPHEE des VILLES (QB) : dates à confirmer.

Calendrier de diffusion envisagé avec la chaine SPORT en France :

Le Trophée HANDIPETANQUE de GY qui était prévu en diffusion est annulé en raison de la pandémie Covid-19.

Le Trophée des Pépites de SAINTE LIVRADE reste en attente de confirmation de diffusion de la part de cette chaine. La fédération prendra en main l'organisation de la prochaine édition de 2021.

H. MINISTERE / CNOSF / ANS – ACTIVITES EN COURS ET FUTURES

- Séminaire développement des pratiques sportives (les référents FFPJP sont Joseph Cantarelli et Laurent Vaissière)
- Soutien à la reprise sportive des clubs et des fédérations : en réponse au mail du CNOSF du 28/08/2020 nous avons sollicité une aide financière pour la perte de billetterie sur le Choc des Champions et la Finale de la Coupe de France ainsi que pour la perte de licences. La FFPJP a approuvé à cette occasion l'initiative du CNOSF d'obtenir du gouvernement une aide de 50€ à la prise / reprise de licence 2021.
- Message aux Maires de France - Préparation de la reprise des activités sportives (transmis au Codir le 04/09/2020).
- Congrès du CNOSF – Journée du 8/09/2020 en 3 Groupes de Travail (Laurent Vaissière / Michel Le Bot).
- Lettre du CNOSF « J'ai L'esprit Club » transmise au Codir le 10/09/2020.
- Appel à Projets « Impact 2024 » - Visio CNOSF Vendredi 11 septembre 2020 de 11 :00 à 12 :30 (Jean-Yves Peronnet) : nous étudions avec la DTN la faisabilité d'un projet (le montant des projets fédérations subventionnables sont très importants) dont il nous faut choisir une thématique. La clôture des inscriptions est définie pour le 15/10/2020.
- Compte-rendu Congrès du CNOSF du 8/09/2020 (reçu et transféré au Codir le 12/09/2020).
- Courrier de la part de M. Denis MASSEGLIA - Président du CNOSF - Opération « Soutiens ton club » (reçu et transféré au Codir le 12/09/2020 et aux CR/CD pour mise sur leurs sites internet à l'attention de leurs clubs respectifs).
- OUTIL D'ACCOMPAGNEMENT POUR VOS CLUBS (reçu et transféré au Codir le 12/09/2020 et aux CR/CD pour mise sur leurs sites internet à l'attention de leurs clubs respectifs).
- AG AFSVFP – Mercredi 16 Septembre 2020 - CNOSF 16 :00 (Bernadette Troubat).
- Fonds européens - lancement du programme d'accompagnement du CNOSF - 29 SEP 2020, 13h-16h (Jean-Marie Maraux).
- 16/09/2020 – Suivi des licences : Didier SCHMITT a répondu au formulaire en ligne le 18/09/2020.

- Commission médicale du CNOSF - 17ème Conférence nationale médicale interfédérale Mercredi 16 septembre 2020 de 14h à 18h Vichy (JP IANNARELLI).
- 25/09/2020 - lettre adressée par le Secrétaire général Jean-Michel Brun à Bruno LE MAIRE Ministre de l'Economie et des Finances (transmis au Codir le 25/09/2020).
- Jeudi 1er octobre : l'équipe HP de l'Agence présente sa vision d'avenir pour le sport de haut niveau en France, nommée AMBITION BLEUE (JY Peronnet).
- Cérémonie du Trophée Clubs – 9 Octobre CNOSF à 19 :00 (excusés cause Coupe de France).
- Jeux des Masters 2021 du 20/04 au 02/05 Boulodrome de Vichy (Jean-Yves Peronnet / Yann Rousval).
- AG AFCAM : 04/12/2020 au CNOSF (Patrick Grignon / CNA).

I. COMMISSIONS

➤ ANS :

Rencontre des fédérations avec Frédéric SANAUR, Directeur général de l'ANS, à la Maison du sport français le lundi 14 septembre à 17h00 pour un échange portant sur les sujets d'actualité en lien avec l'ANS. Ci-après le CR succinct de Laurent Vaissière qui y a assisté.

La séance a surtout porté sur le soutien à l'emploi et la professionnalisation du monde sportif.

L'évolution de ces dernières années est très significative car nous sommes passés de 2 500 emplois en 2012 à 5 278 en 2019 et l'objectif est d'arriver à 10 000 à brève échéance.

Sur ces 5 278 emplois 69 % sont en CDI. 66 % sont dans des clubs (3 487), 22 % dans des comités départementaux et 12 % dans des comités régionaux.

Ces emplois s'inscrivent dans les projets sportifs fédéraux (PSF), projets sportifs territoriaux (PST) et dans le fonds territorial de solidarité pour une somme de 49,4 millions.

L'objectif pour les 2 années à venir c'est le maintien des emplois et davantage de souplesse administrative pour le montage des dossiers.

Beaucoup de fédérations souhaitent pouvoir gérer ses emplois directement car elles sont les employeurs mais l'ANS est pour l'instant réticent car politiquement elle ne peut pas désengager les directions départementales et régionales en charge de ses dossiers.

Le décret instituant les conférences régionales des financeurs et la déclinaison régionale de l'ANS devrait paraître début octobre. Il fait encore l'objet de discussion avec le conseil d'Etat.

L'ANS espère mettre en place ces conférences régionales d'ici la fin de l'année.

Concernant le plan de relance pour le sport et les 120 millions dédiés (60 en 2021 et 60 en 2022), nous avons eu les éléments de répartition.

-40 millions supplémentaires pour l'emploi avec notamment un passage de 2 à 3 ans pour les aides et mise en place d'une stratégie de professionnalisation.

-9 millions pour le développement numérique des fédérations (cela pourrait nous concerner pour notre future plateforme).

-50 millions pour la rénovation des installations sportives dans le cadre de la transition énergétique (je pense que nos boulodromes couverts pourraient être intéressés, isolation, photovoltaïque, récupération de l'eau etc.).

-21 millions pour le soutien aux PSF (notamment soutien pour la reprise des licences ou compensation qui seront en discussion à la fin de l'année, voir CR congrès de la semaine dernière).

➤ ARBITRAGE (Patrick Grignon)

- Tronc commun : une note de synthèse a été expédiée à l'ensemble des comités

départementaux et régionaux.

- Audits : le Comité Directeur décide d'attendre les résultats des audits (retardés cause covid-19) pour ce qui concerne l'imposition d'arbitres aux clubs.
- Séminaire : la commission attire notre attention, question établissement du calendrier, sur le fait que le Séminaire des Arbitres est systématiquement placé sur le 1^{er} WE de décembre

➤ **CHAMPIONANTS DE France** (Corine Verola)

La commission a travaillé durant le confinement à la réécriture des documents relatifs aux CDF (lettre d'engagement, dossier de candidature, cahier des charges.). De nombreuses visio-conférences nous ont permis de les finaliser.

Cependant concernant le cahier des charges, nous avons besoin de connaître la volonté du comité directeur concernant le carré d'honneur.

En effet, le test fait à Limoges en 2019 s'étant avéré très positif, le comité directeur souhaite-t-il l'étendre aux autres CDF pétanque ?

Réponse : OUI à 4 terrains 15x4 m pour tous les CDF et la commission peut donc travailler sur le dossier des tribunes avec ce nouvel élément.

Comme convenu la répartition des équipes sur les CDF 2021 a été envoyée aux CD et CR. A ce jour, nous avons une dizaine de retardataires.

La commission va procéder à l'arbitrage pour l'attribution des équipes supplémentaires disponibles. A la demande du comité directeur, seront pris en compte dans cet arbitrage les résultats sportifs obtenus par les CD ou CR sur les CDF en 2019, ainsi que le nombre de licenciés et le pourcentage des participants par rapport au nombre total de licenciés.

➤ **CNC** (Laurent Vaissière)

Inscriptions CNC 2020

Après des intentions très fortes de participer (+ de 70 %) en début d'été, l'inquiétude concernant le COVID a nettement découragé plusieurs clubs.

Au final sur les 176 clubs du CNC, 92 participeront (52 %) contre 84 (48 %).

La répartition par division est assez disparate avec 15 participants sur 16 en CNC 1 alors que nous en avons que 19 sur 48 en CNC-F 2.

Déroulement de la compétition :

En CNC 1, tous les lieux sont actés (Bassens, Charleville Mézières, Champdeniers et Auxerre)

En CNC 2 et CNC 3 il faut tenir compte des boulodromes déjà réservés (Pau, Antibes) en leur attribuant 1 ou 2 groupes.

Par chance nous bénéficions du boulodrome de Montluçon pour regrouper plusieurs groupes les 7 et 8 novembre, ce qui nous permet d'anticiper les futurs lieux de rencontres.

Pour les autres sites en PJ c'est uniquement à titre indicatif, les clubs pressentis devront confirmer s'ils souhaitent organiser ou pas (pas d'obligation de terrains couverts surtout pour les tours en octobre)

Arbitrage - délégués

Les comités, dont les clubs organisent, seront sollicités pour fournir arbitres et délégués à l'exception de Montluçon ou la CNA désignera les arbitres avec une prise en charge fédérale.

Règlement

S'agissant d'une phase qualificative avec maximum 4 équipes, application du règlement de phase finale, pas de point average ou de résultat de la rencontre directe. En cas d'égalité de points à l'issue des 3 tours un tir de départage sera effectué.

Budget

Le comité de pilotage décide de porter exceptionnellement la participation forfaitaire à 500 € au vu des déplacements plus lointain. L'équipe venant de Corse bénéficiera de 100 € par joueur supplémentaire.

Au vu de la participation moindre, le budget prévisionnel de 166 900,00 € est ramené à 117 500,00 € (peut être revu légèrement à la hausse après prise en charge arbitrage Montluçon, Corse et déplacement Hervé pour les finales)

A la question si les frais WebTV sont à prendre sur le budget CNC la réponse est non.

Finales à Saint Pierre les Elbeuf :

Véronique BAJOLLET s'occupe de voir pour les réservations en relation avec le CD 27 et le CR Normandie. Philippe POULARD va prendre contact avec la mairie pour les autorisations nécessaires pour jouer au boulodrome (COVID). La restauration se fera dans une autre salle que l'habituelle mais à égale distance. En cas de nécessité il pourra être fait appel au CD 27 pour tenir la table pour le mois de novembre (problème de disponibilités des membres du comité de pilotage)

La DTN a désigné 2 personnes pour les 2 dates même si la finale de décembre posait problème (concomitance sélections de zones).

Commande de 300 buts CNC en guise de récompense. Commande également des traditionnels trophées en cristal.

Hervé (le chauffeur de la FFPJP) sera sollicité pour les 2 finales pour aménager le carré d'honneur.

Les CNC jeunes, vétérans et provençal se dérouleront à Saint Yrieix. Au vu du calendrier scolaire, le CNC jeu provençal se fera le Week end du 1er novembre.

CNC jeunes : 22 au 24 octobre

CNC vétérans : 26 au 29 octobre

CNC jeu provençal : 30 octobre au 1er novembre

Pour le CNC open pas de candidature officielle mais le CD 47 avec le boulodrome de Sainte Livrade serait intéressé (19 au 21 novembre).

Remplacement en CNC-F 2

Le club de Villeneuve la Raho (CD 66) étant dissous et après accord avec le CR Occitanie, il sera remplacé en 2021 par le 3ème du CRC Occitanie 2019 Saint Jean Pla de Corts (CD 66 également).

➤ CNPJP

Après présentation de l'état d'avancement du projet il est décidé d'envoyer les documents actualisés par la commission aux membres du Comité Directeur et de tenir ensuite une réunion de Comité Directeur spécifiquement consacrée au CNPJP en visio conférence ZOOM le Mercredi 30 Septembre à 17 :30.

Les décisions qui y ont été prises le 30 Septembre sont :

- **Approbation du projet présenté par la commission qui fera l'objet d'une présentation au Conseil National de Novembre prochain,**
- **Report d'un an de la validation du projet global en Assemblée Générale (coût, site, emprunt) en raison du retard pris à cause de la pandémie Covid-19 et le besoin impératif d'actions que nous avons à mener dans le domaine de la prospection de sites, de l'aspect juridique, d'études comparatives et d'appels d'offre**
- **Le budget du CNPJP, basé sur les 2 €, fera l'objet d'un budget annexe à part du budget fédéral,**
- **Attendre l'avis de notre banque Crédit Mutuel suite à nos courriers concernant notre capacité d'emprunt,**
- **Echanges sur le sujet avec les représentants de la banque et les élus présents sur la finale de la Coupe de France lors de laquelle nous signons la convention de partenariat avec le Crédit Mutuel le Vendredi 9 octobre à 11h00,**
- **La décision définitive de reporter l'augmentation de 2€ pourra ainsi être reprise dans le CR de Septembre à diffuser en début de semaine dès après la finale de Coupe de France de Marseille.**

Echanges résumés du 09/10/2020 : le Crédit Mutuel peut nous accompagner quelle que soit notre décision d'application de l'augmentation des 2€ en 2021 ou 2022 (différentes formules sont possibles). Notre banque partenaire nous recommande cependant de constituer, nécessairement et surtout en cas de report d'un an de l'application des 2€, un « fonds de solidarité basé sur le volontariat », pour augmenter notre apport fédéral de départ. Si le principe de ce fonds paraît bon cela nous mettrait en position de créer une ressource supplémentaire aux 2€ qui s'avèrerait difficile à faire comprendre à nos licenciés.

Proposition unanime des 10 membres du Comité Directeur FFPJP présents (Corine Verola – Jean-Marie Maraux - Joseph Cantarelli- Michel Le Bot – Michel Poggi – Laurent Vaissiere – Francis Garrigue - Didier Schmitt – Jean-Pierre Iannarelli – Claude Stirmel) : Plutôt que de créer une ressource supplémentaire (fonds de solidarité sur base du volontariat) il est plus simple de conserver l'application de l'augmentation de 2€ en 2021 qui a été de toute façon votée et programmée statutairement par vote du congrès.

Dans le même temps ce fonds ainsi constitué sera augmenté de l'apport de l'excédent de recettes réalisé par la fédération sur l'exercice 2020. En complément de cette décision, notons le fait qu'un certain nombre de nos organes déconcentrés ont déjà budgété les 2€ sur 2021 et que d'autres ayant réalisé un excédent de recettes en 2020 ne répercuteront pas cette augmentation des 2€ en 2021 mais prendront en charge cette dépense.

Vote par mail du Comité Directeur du 12/10/2020 : favorable.

- **Communication** – Pétanque Tour (Gérard Chevalier)
 - Les retours des étapes ayant pu être organisées en 2020 sont positifs
 - Le calendrier des étapes 2021 sera bouclé en novembre 2020.

- **Coupe de France** (Didier Schmitt)
 - Date limite 7 Octobre 2020 : pas de retraits pour l'instant (sauf peut-être dans le Gard)
 - Inscription des clubs Corse : est à revoir y inclus les frais de déplacements en Comité de Pilotage sur la finale de Marseille
 - Finale de mars 2021 : suite au retrait du VENDESPACE nous lançons appel à candidature.

- **Discipline** (Michel Poggi)
 - Demande de remise de peine d'Eric BAUDET (courrier transmis au Codir le 19/08/2020) : avis défavorable du Comité Directeur.
 - L'affaire « Kiki DUBOIS » sur La Marseillaise est instruite en discipline fédérale.
 - Conciliation CNOSF – Affaire François GRANGE (visio Mardi 22/09/2020 15 :00 – Xavier Grande et Michel Poggi) : le CNOSF nous fera part de sa proposition de conciliation dans les jours à venir.
 - Nos textes sont en cours de révision pour soumission au Congrès d'Evian.

- **Equipements sportifs** (Joseph Cantarelli)
 - Les projets inscrits en base SES ont été déposés avec avis prioritaires et transmis au CNOSF.
 - Les documents utiles suivants ont été traités lors du GT du 24/09/2020 :
 - Le dossier d'accompagnement des porteurs de projets d'équipements sportifs est réalisé.
 - Le Schéma de cohérence est en voie d'achèvement.
 - Prochaine commission plénière : Jeudi 12 Novembre au siège de la FFPJP.
 - Les documents réalisés feront l'objet d'une présentation au Congrès d'Evian et seront ensuite distribués à nos organes déconcentrés et aux différentes associations des Maires, ANMESP, ANDES et CNOSF.

- **Entreprise** (Laurent Vaissière)

Suite aux échanges de nos DTN respectifs la FFSE nous propose de nous mettre sur sa plateforme en constitution et d'établir une convention liant nos deux fédérations.

- **Ethique** (Michel Poggi)

Maître Ange TOSCANO, avocat au barreau de Marseille, anciennement avocat de la FFPJP sous la mandature de Claude AZEMA est d'accord pour prendre la présidence de la Commission d'Ethique contre une rémunération par commission.

Décision : avis favorable du Comité Directeur (actions de mise en place Michel Poggi et Xavier Grande et pour la partie administrative Véronique Bajollet / Michel Le Bot)

➤ **Formation**

William Roux a tenu une réunion avec les Présidentes / Présidents de Régions : réunion d'information en visioconférence le MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2020 de 18H-19H30

Formation des graphiqueurs : CF. supra intervention DTN.

➤ **Féminines** (Mireille Noel)

Du retard a été pris pour cause de la pandémie Covid19 et une relance des travaux de la commission va être opérée.

➤ **Gestion numérique et informatique fédérale** (Michel Le Bot)

Les candidatures d'agent Webmaster/ réseaux sociaux en alternance à la FFPJP n'est toujours pas pourvu. En attente de nouvelles candidatures

➤ **Handi** (Bernadette Troubat)

Afin de ne pas briser la dynamique impulsée en 2019 et malgré les conditions d'organisation difficiles liées au contexte sanitaire, la 2^{ème} rencontre nationale Handi-pétanque a eu lieu les 12 et 13 septembre à Gy. Comme prévu, beaucoup moins de joueurs se sont rendus à Gy. 32 personnes en situation de handicap ont toutefois assisté à cette rencontre dont 2 personnes en fauteuil. Il est évident que la Préfecture de la Haute-Saône et la Mairie de Gy avaient donné leur accord pour la tenue de cette manifestation. Le protocole sanitaire rigoureux a été respecté entre le port de masques, la distanciation, le sens de circulation... Un grand merci à Thibaut, au club de Gy, à son Président et à tous les bénévoles qui ont permis cette rencontre conviviale et solidaire où chaque joueur et joueuse est reparti avec des cadeaux et souvenirs, dont la casquette FFPJP, trophées et coupes, bons d'achat SAOS, maillots équipe de France dédicacés ont récompensé les vainqueurs de la doublette du samedi et du tête-à-tête du dimanche.

Vu les conditions peu favorables, le reportage télévisuel prévu n'a pas eu lieu, nous verrons pour reporter cet événement télévisuel en 2021 si les conditions matérielles et sanitaires le permettent. Le 24 juin, le CD 39 a signé une convention avec le CD Handisport du Jura : kit, remerciements et encouragements ont été transmis au Président.

En ce qui concerne le sport adapté, une réunion se tiendra après les élections de chacune des fédérations pour revoir la convention et les actions à poursuivre, à mener.

➤ **Carcéral** (Véronique Bajollet) : voir sous la commission médicale

➤ **Jeunes** (Loic Fuentes / DTN)

▪ Rappel des modifications des catégories jeunes intervenant en 2021

- JUNIOR 17-16-15 ans
- CADET 14 -13 -12 ans
- MINIME 11 – 10 – 09 ans
- BENJAMIN moins de 09 ans

▪ Répartition des équipes aux CDF et Trophée des Pépites : voir sous intervention DTN.

➤ **Jeu Provençal** (Francis Garrigue) : l'action de promotion / développement du Jeu Provençal

entreprise au niveau de l'Europe par la FFPJP et la CEP retardée cette année par la pandémie Covid-19 est évidemment maintenue en 2021. A noter que ce projet rencontre un avis très favorable de nos pratiquants et adeptes du jeu provençal.

➤ **Licences - Classification** :

Le comité directeur a décidé de maintenir la non prise en compte des Concours 2020 pour la classification 2020 mais estime cependant que le licencié, titulaire d'une licence 2020, ne doit pas subir les conséquences de la saison blanche au niveau de sa propre classification.

De ce fait les licencié.e.s 2020 subiront comme le prévoit le règlement de la classification la rétrogradation :

Elite passera Honneur1

Honneur 1 Passera Honneur 2

Honneur 2 Passera Honneur 3

Honneur 3 Passera Promotion

➤ **Médicale** (Jean-Pierre IANNARELLI)

Sur le plan International CEP, Mike PEGG a sollicité la COMED de la FFPJP pour l'établissement d'un protocole de recommandations sanitaires lors des compétitions européennes internationales et aussi en vue d'une diffusion auprès des autres fédérations.

Ce protocole a été établi au mois d'août.

- SURVEILLANCE MEDICALE REGLEMENTAIRE - BILAN SAISON 2020

1. Bilan quantitatif.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Suivi Complet	44/50 88%	35/52 67%	44/57 94%	45/51 88%	47/49 96%	49/51 92%	50/52 96%	45/50 90%
Suivi Incomplet	5/50 10%	8/52 15%	1/47 2%	1/51 2%	1/49 2%	1/51 2%	0/52 0%	0/50 0%
Aucun suivi effectué	1/50 2%	9/52 17%	2/47 4%	5/51 10%	1/49 2%	3/51 6%	2/52 4%	4/50 8%
Contre-indication temporaire								1/50 2%

2. Bilan qualitatif.

Appareil cardiovasculaire :

- Valvulopathies, pathologies vasculaires, autres : Aucune
- Troubles du rythme et de conduction : 4 anomalies ECG bénignes,

Appareil Respiratoire : Aucune anomalie détectée

Pathologies Métaboliques et obésité :

- Diabète non insulino-dépendant équilibré : 2
- Hypothyroïdie équilibrée : 1
- Surpoids : 10 dont 4 déséquilibres alimentaires
- Obésité modérée : 4 dont 4 déséquilibres alimentaires
- Obésité sévère : 1 dont 1 déséquilibre alimentaire

Appareil locomoteur :

- Pathologies articulaires : 1 lombalgie commune, 1 gonalgie bilatérale invalidante
- Pathologies tendineuses : 1 tendinopathie du poignet

- Pathologies inflammatoires : 1 spondylarthrite Ankylosante
 Bilan psychologique : 0 anomalie détectée, pas de suivi psychologue demandé
 Bilan ORL : Nombre et type de pathologies détectées : 0
 Bilan ophtalmologique : Nombre et type de pathologies détectées : 0

3. Contre-indication prononcée dans la cadre de la SMR.

Anomalie	Nombre de cas ayant donné lieu à une contre-indication temporaire	Nombre de cas ayant donné lieu à une contre-indication définitive
2019-2020	1	0

- SMR SAISON 2021

- La SMR reste inchangée concernant les modalités des examens obligatoires :
 - Visite médicale
 - Fiche diététique
 - Questionnaire psychologique
 - Questionnaire de surentrainement

- En raison de la Pandémie à COVID-19 :
 - Obligation d'un ECG pour tous les SHN
 - Questionnaire COVID-19 ainsi que des Tests PCR et sérologie.

- SPORT SANTE

1. Visio-conférence médicale interfédérale du CNOSF du 16 septembre .

3 sujets traités :

1) Commotion cérébrale

Mise à jour des connaissances relatives aux aspects physiopathologiques et cliniques et à leur évolutivité ; proposition d'un socle de prise en charge commun à des activités sportives très différentes quant à leurs conditions de pratique.

2) Suites du confinement COVID-19 pour une population de sportifs amateurs et de malades chroniques

– Etude PhysiCOVID : Comparer l'effet du confinement lié à la COVID sur la pratique de l'activité physique dans le cadre du sport-santé (CH Perpignan et Maison des Sports de Perpignan)

2 enquêtes réalisées aux CHU de Strasbourg et de Toulouse

499 sujets répartis en 200 avec pathologies chroniques et 269 sportifs.

3) SHN et COVID-19

Évaluation de l'incidence de la COVID-19 symptomatique ou non, par questionnaire et/ou diagnostic initial par test et/ou rétrospectif par sérologie, à partir d'un échantillon de SHN pratiquant des activités sportives différentes.

2. Réunion avec le CIMS de l'Hôtel Dieu et la Maison du sport « Mon stade » à Paris (Les 2 réunions se sont déroulées le 21 septembre à Paris).

- Réunion avec la Maison du Sport « Mon stade » Paris 13^{ème}.

a) Participants

Roland Krzentowski, Président de « Mon Stade », Président de la Commission Sport-santé du CDOS 75 - Jean-Yves Peronnet - Jean-Pierre Iannarelli - Yann Rousval, Educateur sportif DEJEPS – Pétanque - Sylvie Simon, Educatrice sportive DEJEPS – Pétanque, Jérémie Pin, Président du Comité Régional IDF est excusé.

b) Projet sport santé

Roland Krzentowski (RK,) Président associé de « Mon stade », est très favorable aux actions « Sport Santé » de la FFPJP.

Il précise son intérêt pour la pratique « Sport Santé » avec la pétanque.

Il détaille notamment les intérêts de la pétanque pour des publics qui ne sont pas familiers avec la pratique sportive.

Projet d'action auprès des Médecins Généralistes pour développer le Sport Santé.

Un projet de « Séminaire » invitant des médecins proches du club du jardin du Luxembourg est évoqué coordonné avec « Mon Stade » et les éducateurs sur le thème « Habituez vos patients à bouger ».

Proposition de programme de reconditionnement physique 3 à 6 semaines. Des laboratoires pharmaceutiques pourraient être sollicités pour leur participation pour l'aspect financier.

c) Projet d'étude de rédaction d'un guide de bonne pratique sur le geste et la posture idéale du pratiquant

Objectifs : Définir et transcrire un guide sur les postures et les gestes

Destinataires : Tous les clubs de la fédération, les EHPAD, les structures médicales

Modalités d'organisation : CIMS, Mon Stade, FFPJP, YR, SS, laboratoires

Financement : A définir

Finalité : Rédaction d'une petite publication de 5 à 10 pages

Communication : version numérique, version papier.

d) Projet d'étude sur la « cohorte de patients 2024 »

Projet en cours avec « Mon Stade » d'une étude avec suivi de 2024 patients sur l'évolutions de constantes physiques et la pratique d'une activité physique. L'activité pétanque devrait être une des activités proposées avec un suivi du pratiquant.

e) Visite des locaux de Mon Stade

Visite des locaux de « Mon Stade » au 6 rue Elsa Morante Paris 13^{ème}. 6 espaces différents :
-Partie Administrative et bureaux des médecins.

-Partie accueil et mesures de performance avec des box pour les entretiens. Cet espace est surmonté d'un étage pour les appareils de prise de données sur les aptitudes physiques.

« Mon Stade » dispose d'un scanner d'analyse corporelle.

-Partie pratique d'ateliers avec éducateurs APA et nombreux appareils pratiques.

-Partie auditorium avec espace Yoga / Pilate – Pratiques en visio conférence organisées.

f) Programmation de nouvelles rencontres

Nouvelle réunion à organiser sous environ 3 mois soit vers mi-décembre 2020.

- Réunion au CIMS de l'Hôtel-Dieu à Paris.

a) Participants

Professeur Patricia Thoreux, chirurgien orthopédiste et traumatologue du sport. Elle est responsable du Centre d'Investigations en Médecine du Sport (CIMS)

Jean-Baptiste Baudoin, Enseignant en activité Physique Adaptée (EAPA), Katell Bolloch, Enseignant en activité Physique Adaptée (EAPA), Jean-Marc Aroun, Enseignant en activité Physique Adaptée (EAPA) - Jean-Yves Peronnet - Jean-Pierre Iannarelli - Yann Rousval - Sylvie Simon

On rappelle qu'une Convention a été signée entre l'Hôtel-Dieu et le CR IDF au mois de mai.

b) Ateliers découverte pétanque dans les locaux du CIMS

Une programmation plus espacée est proposée sur la base de 1 atelier toutes les 2 ou 3 semaines. En pratique, les ateliers seront réalisés en fonction des inscriptions aux ateliers. Le premier atelier réalisé le 9 septembre avec 2 patientes a été très positif selon les EAPA. Le prochain atelier sera prévu pour le mercredi 5 octobre à 11h00.

c) Projet « Biathlon Pétanque » ou plutôt activité « marche rapide-pétanque » :

Les EAPA du CIMS marque un vif intérêt sur ce projet dont la vidéo de 11' a été communiquée. Le professeure Thoreux précise que le Sport Santé Pétanque ne présente un réel intérêt que si l'apport d'une activité cardio y est ajouté.

Le test sur le projet « Biathlon » du 30/09 est intéressant et mériterait d'être approfondi. Par ailleurs, une plaquette communication à destination des clubs apporterait une valeur ajoutée. Elle représenterait un apport pédagogique dans le milieu pétanque profitable pour les clubs.

d) Projet d'étude de l'analyse du geste et la posture du pratiquant.

Le sujet proposé est « les gestes et postures fondamentaux et leurs effets - prévention des traumatismes musculaires et/articulaire. Le CIMS est disponible pour relire les contenus spécifiques pour la pétanque et donner son avis sur la partie biophysique.

On évoque l'introduction de laboratoires spécialistes en bio mécanique pour aider à la construction du projet. Une coordination entre le CIMS et Mon Stade est tout à fait possible.

e) Programmation de nouvelles rencontres : des relations de travail dématérialisées sur les projets suivis seront dans un premier temps dématérialisées et organisés par un Google Drive à l'initiative du CIMS.

3. Mois Sentez-Vous Sport.

1) Evènement dans le milieu scolaire du 23 septembre.

Organisé durant les journées du Sport Scolaire et universitaire

Présentation des participants : Yann Rousval, éducateur sportif pétanque (DEJEPS), Educateur Sportif Sur Prescription Médicale, Sylvie Simon, éducatrice sportive pétanque (DEJEPS), Educatrice Sportive Sur Prescription Médicale (ESPM), Eric Arino, arbitre et éducateur sportif fédéral initiateur Daniel Doury, éducateur sportif fédéral initiateur.

Labellisation de la démarche CNOF : l'action a été labellisé le 1 septembre 2020 par le CNOF

Durée et lieu de la manifestation : Club ASB XII (route des fortifications à Paris 12^e) de 14 H00 à 17h00
Point financement et Ressources Humaines : Éducateurs sportifs bénévoles.

Publics : 15 enfants de 8 -13 ans, 2 mères et 2 pères de familles, 2 encadrants Secours Populaire.

-Organisation :

Présentation des fondamentaux du geste et de la posture, 6 ateliers au point en binômes

2 X 3 ateliers au tir, Goûter, Présentation des règles élémentaires de la pétanque, Mise en application des gestes et règles en parties, remise de récompenses.

Retour d'expérience : Bon retour de la part des enfants et des parents.

2) Evènement durant la semaine de cardiologie le 30 septembre Sentez-vous Sport Cardiologique.

Club ASB XII (route des fortifications à Paris 12^{ème}

Activité associant marche rapide et Tir de précision.

Elargir à une communication à tout public, le but étant d'intéresser un public qui n'est pas familier avec la pétanque et d'ouvrir le champ d'adhésion aux clubs. Cette proposition d'exercice « cardio-respiratoire et précision » représente actuellement un indicateur intéressant sans être considérée comme une nouvelle activité pétanque à développer par les clubs.

3) Evènement dans le milieu carcéral :

Compte rendu de JOURDAN Stéphane, Coordinateur Service des sports du Centre Pénitentiaire de Valence : A l'occasion de la semaine du sport qui s'est déroulée du 16 au 18 septembre au gymnase du CP Valence, nous avons eu une vingtaine de détenus de Maison d'Arrêt qui ont pu évaluer leur capacité physique en effectuant des tests à l'effort sous la direction de Myriam et Adrien représentant l'association Léo Lagrange. A l'issue des tests, ces personnes se sont entretenues avec une diététicienne et une équipe du service médical.

5 personnes à mobilité réduite ont fait l'expérience de ces tests à l'effort avec des exercices adaptés et des jeux de cohésion.

L'une d'elle a réussi à marcher et à sauter en oubliant que cela faisait 10 ans qu'il était en fauteuil roulant. Pour clôturer cette semaine du sport, un tournoi de pétanque était organisé avec la Maison Centrale.

Nous avons pu faire 4 doublettes encadrées par les moniteurs de sport et les responsables du comité de pétanque, Christophe et Stéphane.

4) Participation au Village SVS le 26 septembre : malheureusement la manifestation a été annulée le 24 pour raison sanitaire par la Préfecture de Police de Paris.

➤ **Nationaux** (Francis Garrigue)

CR Visio avec le collectif des organisateurs de nationaux du 22/09/2020.

Les membres du Collectif remercient la fédération pour avoir postposé la date d'inscription des nationaux 2021 et réaffirment leur volonté de collaborer avec la fédération.

Sujets traités :

1) Calendrier des manifestations internationales 2021 :

- Championnats d'Europe (confirmés)
 - 03-06 Juin : CE Triplettes Espoirs Hommes et Femmes - Santa Susanna, Espagne & CE Triplettes Juniors Garçons & Filles - Santa Susanna, Espagne
 - 15-18 juillet - CDM Triplettes Hommes - Lausanne, Suisse
 - 19-21 septembre : CE Triplettes Vétérans – Albertville, France
 - 23-26 septembre Triplettes Hommes - Albertville, France
 - 02-05 Décembre : Coupe d'Europe des Clubs - Saint Yrieix, France
- Championnats du Monde (dates précises à confirmer par la FIPJP)
 - Individuel & Doublettes Hommes et Femmes + Doublette Mixte, Nouméa, Nouvelle Calédonie, date à confirmer par la FIPJP (possible report en 2022)
 - Fin nov / ou déc : CDM Triplettes Femmes & Juniors - Ayutthaya, Thaïlande

2) Souhaits prioritaires du collectif

- Cahier des charges / règlement des nationaux : la fédération doit définir un cadre en laissant la possibilité d'initiative aux organisateurs comme par exemple :

Doubler la dotation de l'organisateur prévue par la FFPJP avec l'organisateur qui garde les frais de participation qu'elle soit la dotation et le nombre d'équipes inscrites. Les frais de participation seraient réduits à 15€ / triplète. Reversement des indemnités à partir des 1/32èmes de finale ce qui permettrait de donner des prix acceptables (au moins égaux ou supérieurs à leurs frais) pour les qualifiés du 2^{ème} jour et des prix importants aux finalistes avec comme avantage de lutter ainsi contre le phénomène « payeurs » qui est un véritable fléau. Ceci partant du principe qu'il n'y aurait plus d'invitations d'équipes qui se verraient donc contraintes au résultat. Dans cette proposition les dotations seraient claires ainsi que les indemnités affichées et communiquées par avance.

- Arbitrage et frais relatifs

Le collectif partage l'avis fédéral que les arbitres doivent tourner dans la France entière ce qui valorise les échanges dans le domaine de l'arbitrage et son uniformisation dans l'ensemble du territoire. L'arbitre principal doit effectivement être d'un haut grade.

Le collectif considère aussi que les frais inhérents à l'hébergement, la restauration et les indemnités des arbitres soient à charge des organisateurs mais souhaite que les frais de déplacements soient pris en charge par la fédération (juste retour des choses puisque la fédération désigne les arbitres principaux au plus loin parfois) qui pourrait trouver les subventions possibles.

Le Président Joseph Cantarelli remontera ces 2 souhaits prioritaires au Comité Directeur de Samedi 26 Septembre 2020 non sans avoir rappelé que toutes modifications des règlements fédéraux se font normalement sur l'année N+1 soit dans ce cas 2022. Les membres du collectif comprennent fort bien et demandent que nous autorisions l'un ou l'autres nationaux à procéder comme demandé ci-avant en 2021 à titre de test.

Décision : le Comité Directeur décide de prendre du temps de réflexion et Francis Garrigue organise un GT Nationaux en Novembre en y invitant les deux représentants du collectif.

➤ **Violences / Honorabilité** (Bernadette TROUBAT)

Le Ministère a envoyé un questionnaire « Mission d'inspection générale sur les violences sexuelles dans le sport » que nous avons complété et renvoyé.

Lors de la réunion du 4 septembre des référents fédéraux du CNOSF et du Ministère, a été présenté un kit de communication avec :

- 1 affiche jeunes « dans le sport zéro tolérance pour les violences » les CDOS et CROS destinataires vont dispatcher dans les clubs avec la lettre de la Ministre. Affichage dans les clubs pour prise de licences.

- 1 document pour éducateurs, parents accompagnateurs et public : zéro tolérance pour les violences. Mesures de prévention. Prévenir les dérives.

- 1 plaquette d'infos « prévenir les violences sexuelles dans le sport pour acteurs du sport » 4 pages éléments essentiels comportements à adopter, signaux de détresse, rôle de l'éducateur au-delà du geste sportif. (Les cadres d'état ont le devoir d'informer le ministère).

- Flyer

- Vidéo et kit qui peuvent être relayés sur le site internet fédéral.

Ces documents sont consultables et téléchargeables sur le site sports.gouv.fr.

Le ministère affiche la volonté d'agir sans pour cela se substituer aux affiches déjà élaborées par les fédérations.

D'ici la fin du mois un guide juridique sera actualisé pour les cadres du sport.

Suite à la réunion de la commission du 24/09/2020, le document unique de prise et renouvellement de licence a été finalisé avec les rubriques nécessaires au contrôle d'honorabilité pour les personnes concernées. Cet imprimé va être communiqué à tous les comités départementaux rapidement. D'autre part Geslico sera modifié avec ces nouveaux éléments, une note explicative sera élaborée pour information aux comités départementaux.

Des articles seront également inclus dans nos statuts et nos codes et règlement disciplinaires.

Afin de lutter contre les violences, notre fédération a besoin de l'appui d'une association spécialisée pour l'aide aux victimes et pour informer, sensibiliser nos conseillers techniques fédéraux, nos conseillers techniques régionaux lors de sessions de formation pour former des formateurs qui à leur tour formeront nos éducateurs. Notre centre de formation va donc inclure un module sur ce sujet. Des contacts ont été pris avec « Colosse aux pieds d'argile » association en lien avec le Ministère. Cette dernière nous a transmis un projet de convention que nous avons examiné lors de notre réunion à laquelle a participé William Roux.

Il s'avère que ce projet n'est pas adapté à notre fédération, à nos sports avec un coût important dont il faudra tenir compte. Une réunion téléphonique sera programmée avec Colosse aux pieds d'argile dès que possible.

Le CNOF va faire des offres de formation en commençant par un relevé des besoins auprès des fédérations et une étude sur les méthodes, le public à informer et le format pédagogique.

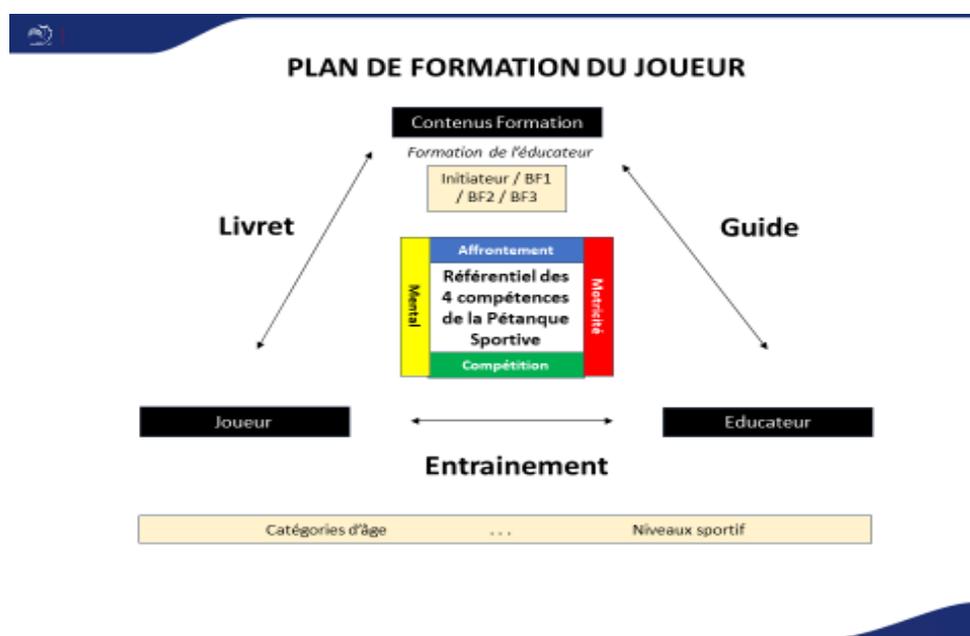
A noter qu'un fonds territorial de solidarité ANS géré par les directions départementales peut aider au financement d'actions de sensibilisation en régions et territoires sur présentation de dossiers.

Pour 2021, les fédérations devront travailler sur le contrat de développement dans le projet sportif fédéral avec intégration de la lutte contre les violences dans le sport.

Notre commission a eu à examiner et à traiter deux saisines émanant de joueurs licenciés.

J. INTERVENTION DE LA DTN :

LIVRET DE COMPETENCE : Patrice Rodriguez a présenté la logique du document « Livret de Compétences » en cours de finalisation par le groupe ARIP. Ce projet se concrétisera par la création d'un guide pour l'éducateur et d'un livret pour le joueur dans lesquels seront proposés des situations pédagogiques dans 4 familles de compétences. Tout devrait être disponible au début de l'année 2021.



PROFESSIONNALISATION : Lors de son séminaire de rentrée en Avignon début septembre, la DTN a accueilli les deux nouveaux CTFR, Monsieur Frédéric Machnik pour la région Grand Est et Thomas Gourlay pour la région Bretagne. La région Centre Val de Loire a aussi procédé à la création de son poste en recrutant Lebaupin Hugo qui commencera début octobre. Une réunion est programmée avec la région Ile de France courant octobre pour discuter de la planification du recrutement. Il en a été de même avec la région Occitanie en septembre ce qui devrait enclencher des recrutements au début de la prochaine saison.

CHOC DES CHAMPIONS : Cette nouvelle compétition a été très appréciée par tous les acteurs (Joueurs et Encadrement) Des bilans statistiques sur les performances et sur les résultats ont été réalisés ce qui permettra d'en tirer des enseignements pour caler quelques adaptations sur la réglementation dans la répartition des points.

LISTE DE HAUT NIVEAU : Comme toutes les saisons, le DTN doit valider une liste large pour la future liste de Haut Niveau. Etant donné la saison sans compétition de référence, il essaiera de reconduire la liste 2020 même si les critères de classification ne pourront pas être atteints. Toutefois, les directives ministérielles indiquent que des dérogations seront étudiées avec bienveillance.

Dans la liste large proposée, il a été décidé, avec avis favorable du Comité Directeur, de retirer Tyson Molinas de la liste de HN et de toute sélection pour la saison 2021 suite à sa condamnation en commission de discipline.

TROPHEE DES PEPITES : Cette compétition a reçu l'aval de la préfecture pour son organisation à la fin du mois d'octobre. De plus, selon les dernières directives du Ministère des Sports, la pratique pour les jeunes et de Haut Niveau est maintenue dans les bouledromes couverts. Sans dégradation de la situation sanitaire, cette compétition pourra se dérouler. Les retours doivent se faire auprès de la DTN pour les compositions des sélections régionales. En cas de problème dans la tenue des sélections, il sera possible de proposer des sélections selon les performances et les résultats de la saison précédente. Les dernières prévisions budgétaires montrent que nous devrions être en dessous du budget initial. Nous sommes toujours dans l'attente de la décision de diffusion par une chaîne. Toutefois, suite aux travaux de mise aux normes du réseau de communication par le comité départemental, il sera possible de proposer des retransmissions par la web TV fédérale et par des directs sur le Facebook fédéral.

PROJET ECOLE DE PETANQUE : Le cahier des charges des écoles de pétanque est en cours de finalisation. Il pourra être distribué en fin de saison. Il a été abordé une évolution majeure pour donner une existence et de la consistance à nos à EDP. Ainsi pour toutes les compétitions jeunes, les compositions des équipes devront se faire au sein soit d'une AS ou d'une EDP pouvant regrouper plusieurs AS. Ces ententes devront se faire en amont du début de la saison avec un maximum de 5 AS par EDP et elles devront être validées par les instances départementales et régionales. Les ententes à 6 AS et plus devront faire l'objet d'une étude plus approfondie. Ce projet nécessite un développement du logiciel Geslico pour créer un numéro pour chaque EDP et la procédure pour rattacher tous les jeunes des AS à une EDP. Ce développement ne pourra pas se faire pour la prochaine saison 2021. Elle devrait se faire pour la saison 2022 ce qui laissera le temps à notre base pour s'organiser au mieux. De plus, cela coïncidera avec la nouvelle phase de labellisation des EDP. Des informations plus précises et plus détaillées seront présentées au prochain colloque des responsables techniques qui sera organisé au début de la prochaine olympiade.

CENTRE REGIONAL D'ENTRAINEMENT ET DE PERFECTION : Dans le cadre de la réforme de la filière d'accès au Sport de Haut Niveau, le FFPJP devra construire sa nouvelle filière pour la prochaine olympiade. Avec le recrutement des CTRF sur les régions, il apparaît opportun de modifier notre dispositif de détection et de sélection. Nous avons donc enclenché la mise en place de structures de suivi, préconisées par notre ministère de tutelle, avec ces centres régionaux. Le cahier des charges en cours de finalisation a été envoyé et présenté au Conseil des régions. L'objectif est de planifier des entraînements périodiques sur une région avec les meilleurs potentiels dans chaque collectif afin de les faire progresser. Un suivi entre les ETR, les ETD et les éducateurs des EDP sera indispensable pour proposer des contenus d'entraînement adaptés à chaque sportif. Les modalités des regroupements sont laissées à la décision des régions en fonction de leur spécificité.

Les modalités de financement de telles structures :

- Aides de l'ANS (ex CNDS) dans le cadre du développement des ETR
- Aides des DRJSCS dans le cadre de leur financement des Structures associées à la filière de HN. Quand nous aurons fait valider cette nouvelle filière avec nos centres, nous serons éligibles à des subventionnements
- Fonds propres des régions (montant déjà utilisés dans les stages et regroupement)
- Aides fédérales dans le cadre de la redéfinition de notre filière.

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE – SECTION D'EXCELLENCE SCOLAIRE : Dans le cadre de notre convention avec l'éducation nationale, nous constatons des volontés de mise en place de Section Sportives Scolaires (SSS) sur le territoire. La SSS du Lycée Montesquieu fonctionne depuis plusieurs années et elle pourrait prétendre à obtenir le label Section d'Excellence Sportive (SES) développé par le Ministère de l'Éducation Nationale. Nous travaillons dans ce sens avec la Proviseur Madame Giraud (elle avait réussi à obtenir le label Génération 2024 la saison dernière).

Dans l'Orne avec le collège Jean Racine d'Alençon et dans le Loiret avec le Collège Jean Rostand, nous avons deux nouvelles structures depuis la dernière rentrée scolaire. Ceci fait suite à la mise en place à la rentrée précédente de deux autres structures au collège Jean Rostand de Draguignan et au collège Françoise Dolto de Saint-Andiol. Ces aménagements dans la scolarité pourront être intégrés dans la prochaine filière de détection. De même, une section sur plusieurs établissements d'Aubenas est en cours de finalisation.

QUOTAS CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES : Suite à l'étude sur les plusieurs critères pour classer les comités et les régions, il a été décidé que les qualifications seraient possibles au niveau départemental et au niveau régional. La synthèse de l'étude est très instructive ce qui permettra à chaque région de faire une proposition de répartition de ses équipes. Sur une base proposée par la DTN, chaque région fera une proposition argumentée qui fera l'objet d'une validation au comité directeur de novembre.

ANIMATION PETANQUE ET CARTE PROFESSIONNELLE : La DTN va lancer une campagne d'information concernant l'enseignement contre rémunération, rappelant les diplômés qui permettent d'être rémunéré pour l'organisation de stages. Les éducateurs doivent demander une carte professionnelle en s'inscrivant sur le site ministériel. Sans les diplômes et sans la détention de cette carte professionnelle, se faire rémunérer pour encadrer des stages n'est pas réglementaire. Il a été possible de récupérer le listing des éducateurs déclarés pour l'activité pétanque. Pour les personnes en situation non réglementaire, une formation CQP (Certification de Qualification Professionnelle) pourra leur être proposée au début de l'année 2021. Etant donné les directives de luttres contre les violences, la surveillance de l'encadrement est renforcée et les contrôles administratifs par les DRJSCS seront de plus en plus nombreux et des sanctions seront prononcées.

FORMATION GRAPHIQUEURS/DELEGUES : Afin de structurer l'encadrement des compétitions pour uniformiser les pratiques observées (voire même réglementer certaines dérives), une formation de Graphiqueurs/délégués est en cours de préparation. La logique de la mise en place des formations et des certifications présentées par William Roux apparaît tout à fait satisfaisante. Toutefois, il reste à définir les modifications réglementaires régissant cette nouvelle fonction (Désignation, Rémunération possible ou pas, Obligation pour les organisateurs, Validations des Acquis pour les personnes déjà compétentes...) Ces éléments feront l'objet d'une étude plus approfondie en 2021 pour encadrer cette évolution souhaitée.

Relations Internationales : tout a été bloqué par la pandémie Covid-19 qui a eu comme conséquence l'annulation de tous nos déplacements à l'étranger.

K. DATE DU PROCHAIN COMITE DIRECTEUR/CONSEIL NATIONAL : 13-15 Novembre 2020 + Conseil National avec le programme suivant et quel que soit le nombre de participants.

- Vendredi 13/11 (08 :30 – 18 :00) : Comité Directeur et Conseil des Régions en séparé
- Samedi 14/11
 - 08 :00 – 12 :00 : Comité Directeur et Conseil des Régions en séparé
 - 14 :30 – 18 :00 : Conseil National
- Dimanche 15/11 : Comité Directeur

La Secrétaire Générale de la F.F.P.J.P.
Gwenaëlle PAUGAM

Le Président de la F.F.P.J.P.
Joseph CANTARELLI

